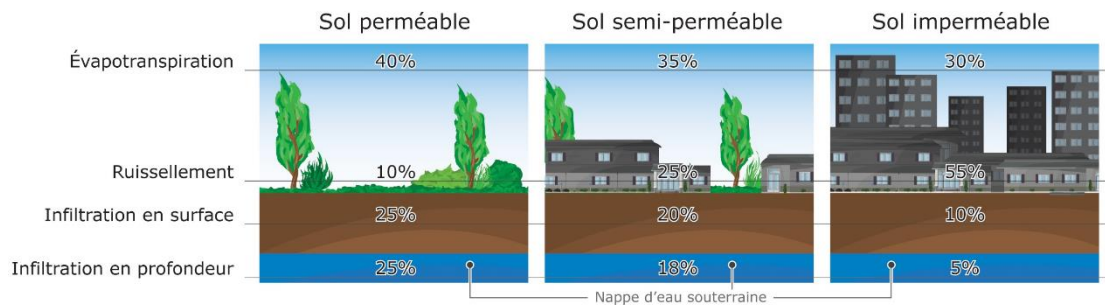


## JUIN - MOIS DE L'EAU

### L'IMPACT DU RUISSELLEMENT SUR LES RÉSERVES D'EAU

Le ruissellement des eaux pluviales altère la quantité et la qualité de l'eau en réserve dans un bassin versant. Ce phénomène est provoqué par l'eau résiduelle qui s'accumule et s'écoule en surface du sol avant d'atteindre un cours d'eau ou une nappe d'eau souterraine. Elle est dite résiduelle, car elle représente la portion de l'eau qui ne s'est pas infiltrée dans le sol ou évaporée par l'air ou la végétation. L'imperméabilisation des surfaces créées ou modifiées par l'humain est la principale cause de la hausse du ruissellement. Toitures, allées pavées, routes et stationnements asphaltés en sont quelques exemples. L'effet du ruissellement est aussi important sur les sols dénudés en zone agricole.



Source : Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

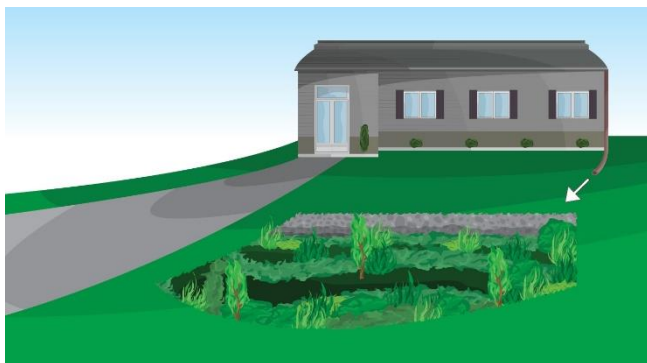
Le ruissellement contribue également à un autre phénomène nuisible, soit celui de l'érosion, qui correspond à l'effritement et au remodelage du sol causés par la friction de l'eau à sa surface. Les particules ainsi déplacées par l'eau peuvent ainsi transporter avec elles différents types de contaminants : pesticides, fertilisants, métaux, déjections animales, pétrole, solvants, etc. Ces particules détachées du sol, incluant leurs contaminants, atteignent éventuellement les cours d'eau en contournant les mécanismes de filtration naturelle du sol.

Plus concrètement, lorsque le processus d'infiltration est réduit, le ruissellement recharge les cours d'eau et les réseaux d'égout plus rapidement, tout en diminuant la recharge des eaux souterraines. La convergence rapide des eaux en surface cause alors une surcharge dans le réseau hydrographique et crée des débordements sous formes d'inondations ou de refoulements d'égout. Dans le cas où le réseau d'égout est unitaire, l'eau usée normalement acheminée aux usines de filtration ne s'y rend pas et est rejetée par les exutoires de surverse, les égouts pluviaux et parfois les drains domestiques, et ce, sans avoir été traitée.

#### Résidence aquaresponsable

L'accumulation de petits gestes posés par les citoyens peut diminuer les impacts du ruissellement. Chacune des solutions proposées repose sur un seul principe : augmenter le temps de résidence de l'eau de pluie là où elle tombe initialement. Ce principe permet soit de récupérer l'eau de pluie pour des usages ultérieurs, de favoriser l'évaporation de l'eau ou son infiltration dans le sol.

À titre d'exemple, la récupération de l'eau de pluie peut se faire grâce à un collecteur d'eau connecté aux gouttières résidentielles, alors que les ouvrages de biorétention se réalisent en aménageant un jardin de pluie, une bande filtrante ou un petit fossé végétalisé sur son terrain. Pour minimiser l'effet du ruissellement, la solution la plus simple demeure néanmoins de s'assurer que les gouttières résidentielles soient déconnectées du drain de fondation, si tel est le cas, et que celles-ci soient orientées vers une surface perméable, idéalement végétalisée.



Source : Regroupement des organismes de bassins versants du Québec

### À propos du COBAVER-VS

Fondé en 2009, le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges est un organisme de bassin versant à but non lucratif mandaté par le gouvernement du Québec pour élaborer, actualiser et mettre en œuvre le Plan directeur de l'eau de la région de Vaudreuil-Soulanges, ainsi que d'assurer la concertation, la planification et la coordination de la gestion intégrée de l'eau sur le territoire.

Le Mois de l'eau, soutenu par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, est une initiative prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Juin - Mois de l'eau est un projet coordonné par :



- 30 -

Source :

**Charles-Olivier Montpetit**

Biologiste, B.Sc., MABQ 4428

Chargé de projets en écologie

**Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges**

Courriel : [projetcom@cobaver-vs.org](mailto:projetcom@cobaver-vs.org)

Cellulaire : (438) 403-3242

Bureau : (450) 216-0707